

# Un débat agité

En 1800, moins de 66 % des Suisses œuvraient dans le secteur primaire. Un siècle plus tard, ils n'étaient plus que 25 %, et le taux d'auto-provisionnement du pays ne dépassait pas les 60 %. La population depuis a plus que doublé, l'aire agricole diminué de 40 %, mais ce taux a été maintenu.

Au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la Suisse et d'autres Etats ont intensifié leur intervention dans le domaine de la production agricole, faisant de celui-ci un cas à part des politiques économiques. Certains pays se sont orientés vers l'exportation, d'autres vers l'autosuffisance. La Suisse est, pour sa part, fortement tributaire des importations pour les fruits et légumes ; seul le secteur laitier est excédentaire, la topographie favorisant les pâturages.

La plupart des Etats industrialisés subventionnent plus ou moins fortement la production agricole et ont des dispositifs protectionnistes. Dans le cadre de l'OMC, ces dispositifs sont critiqués. En principe, les subventions à l'exportation auraient dû disparaître en 2013. Au sein de l'Union européenne (UE), les orientations pour les années 2014-2020 ont été récemment validées : le budget alloué à la politique agricole commune (PAC) pour ces sept années a été réduit de 12 % - 373,2 milliards d'euros -, l'agriculture restant cependant le principal poste de dépenses (38 % du budget global).

Le contenu de ces politiques est surtout quantitatif : il s'agit de pousser à la productivité, tout en abaissant les prix et en rationalisant les exploitations.

L'effectif du secteur primaire a d'ailleurs rapidement fondu. Les impacts sociaux sur l'environnement et sur la qualité des denrées de cette politique ont suscité des critiques croissantes.

Actuellement, le débat a lieu entre trois tendances principales : les groupes d'intérêt favorables au maintien de soutiens quantitatifs, qui ne veulent pas perdre l'accès à la manne des subventions et souhaite la maintenir proportionnelle à la production ; les groupes qui voudraient traiter l'agriculture comme les autres secteurs économiques, à savoir la soumettre aux lois du marché ; et ceux demandant un soutien compensatoire pour la moins-value due au respect de la qualité et de l'environnement (biodiversité, protection des eaux, etc.) et au maintien d'une agriculture familiale et de proximité.

En Suisse, la politique agricole est la résultante de la pression de ces trois forces. Un article constitutionnel définit les tâches dévolues à l'agriculture, et la politique agricole fait l'objet de révisions périodiques. Le Parlement a adopté récemment les orientations pour la période 2014-2017 et a accordé un soutien de 13 830 milliards de francs à l'agriculture, soit 160 millions de plus que demandé par le Conseil fédéral.

Trois initiatives populaires en outre sont en cours : celle de l'Union suisse des paysans (USP) *Gardons la main sur notre alimentation* (déposée le 9 juillet 2014) ; celle d'Uniterre *Pour la souveraineté alimentaire : l'agriculture nous concerne tous* ; et l'initiative des Verts *Pour des aliments équitables*.

**René Longet**